

Rapport 2020

Le présent rapport informe nos parties prenantes des améliorations et changements qu'à connus notre entreprise et notre organisation durant l'année écoulée.

2020

L'objectif principal de Varin-étampage était de poursuivre la mise en place des concepts et procédures liées à la Santé & Sécurité au travail.

Toutefois, la pandémie de Coronavirus a complètement bouleversé nos plans avec la fermeture de notre entreprise le 16 mars et une reprise progressive des activités depuis le 4 mai dans un contexte difficile. La priorité absolue a été la mise en place d'un concept sanitaire permettant d'assurer le fonctionnement de l'entreprise tout en garantissant la protection et la sécurité de l'ensemble de nos collaborateurs. Les adaptations opérées dans nos ateliers ont permis d'éviter des contaminations au Covid-19 au sein de notre entreprise.

Les trois axes principaux de cette politique ont été le port obligatoire du masque de protection pour l'ensemble du personnel sans exception, le respect des distances entre les personnes et l'hygiène avec le lavage des mains et la désinfection régulière des équipements.

La gestion de cette situation a permis de faire évoluer notre politique d'entreprise dans des domaines tels que :

Social

Santé et sécurité au travail

La mise en fonction de notre nouvelle halle de production offre un environnement de travail encore plus respectueux de la santé de nos collaborateurs.

La réorganisation des différents départements sera finalisée en 2021, mais ce nouvel environnement nous permet de mieux intégrer les problématiques de santé et sécurité au travail. Une attention particulière a été portée en 2020 aux secteurs fraisage-ébauche, recuite et trovalisation qui ont été les premiers à être réimplantés.

De manière générale, les concepts correspondant aux 10 chapitres de la solution SST ont été maintenus.

Des contrôles du port des EPI sont régulièrement effectués avec renouvellements de ces derniers si nécessaire.

Le plan de formation a dû être adapté dû aux mesures sanitaires imposées par le Conseil Fédéral.

Environnement

La protection de l'environnement reste une préoccupation majeure. Les actions suivantes ont notamment été entreprises en 2020 en rapport avec l'environnement :

- La finalisation d'un projet de STEP permettant de nous mettre durablement en conformité avec les normes en vigueur. Implantation et mise en fonction prévue au printemps 2021
- L'étude de la création d'une place de transbordement des matières dangereuses pour l'ensemble des activités présentes dans notre bâtiment. Ce projet doit se finaliser en 2021.

Un rappel régulier des bonnes pratiques est effectué aux collaborateurs ainsi que lors de leur formation.

Des indicateurs de consommation d'énergie sont complétés mensuellement.

Substances dangereuses

Nous avons formé davantage de collaborateurs aux produits dangereux. L'objectif est au minimum qu'un collaborateur des départements mécanique, production étampage et administration soit formé.

Un projet de simplification des fiches des produits dangereux a été lancé en fin d'année, ainsi qu'une procédure pour l'achat de nouveaux produits.

Les actions mises en place en 2019 sont toujours appliquées.

Nous restons attentifs et à l'écoute de solutions alternatives en ce qui concerne les produits nocifs à l'environnement et à la santé des collaborateurs.

Déchets / émissions

Tous nos déchets sont triés et repris par des entreprises spécialisées.

Pour 2021, l'objectif est de maintenir les procédures en place et d'améliorer les aspects qui doivent l'être, prioritairement au niveau de la Santé et Sécurité au travail en lien direct avec le bien-être de nos collaborateurs.

Varin-étampage SA



La Direction

Delémont, le 29 janvier 2021